

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2024 Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit Nickel, plasma standard solution, Specpure®, Ni 500 µg/ml

Cat No.: 96749

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Corrosifs pour les métaux
Catégorie 1
Toxicité aiguë par inhalation
Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Coxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nickel, plasma standard solution, Specpure®, Ni 500 µg/ml

Peut être corrosif pour les métaux Nocif par inhalation Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un récipient en polypropylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion

Stocker dans un endroit sec

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|----------------|-----------|------------|
| Water | 7732-18-5 | 94.95 |
| Acide nitrique | 7697-37-2 | 5 |
| Nickel | 7440-02-0 | 0.05 |

4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver

les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Appeler

immédiatement un médecin.

Inhalation Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Retirer la victime de la

zone d'exposition, la faire s'allonger. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave

lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures
Inférieure
Sensibilité aux chocs
Sensibilité aux décharges
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de nickel. Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3 | 0 | 0 | - |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Méthodes de confinement et de Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés

• •

nettoyage

appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. .

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

| Composant | Alberta | Colombie-Brita | Ontario | Québec | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH |
|----------------|----------------------------|----------------|--------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| | | nnique | | | | | |
| Acide nitrique | TWA: 2 ppm | TWA: 2 ppm | TWA: 2 ppm | TWA: 2 ppm | TWA: 2 ppm | (Vacated) TWA: | IDLH: 25 ppm |
| | TWA: 5.2 mg/m ³ | STEL: 4 ppm | STEL: 4 ppm | TWA: 5.2 mg/m ³ | STEL: 4 ppm | 2 ppm | TWA: 2 ppm |
| | STEL: 4 ppm | | | STEL: 4 ppm | | (Vacated) TWA: | TWA: 5 mg/m ³ |
| | STEL: 10 mg/m ³ | | | STEL: 10 mg/m ³ | | 5 mg/m ³ | STEL: 4 ppm |
| | | | | | | (Vacated) STEL: | STEL: 10 mg/m ³ |
| | | | | | | 4 ppm | |
| | | | | | | (Vacated) STEL: | |
| | | | | | | 10 mg/m ³ | |
| | | | | | | TWA: 2 ppm | |
| | | | | | | TWA: 5 mg/m ³ | |
| Nickel | TWA: 1.5 mg/m ³ | TWA: 0.05 | TWA: 1 mg/m ³ | TWA: 1.5 mg/m ³ | TWA: 1.5 mg/m ³ | (Vacated) TWA: | IDLH: 10 mg/m ³ |
| | | mg/m³ | _ | | | 1 mg/m ³ | TWA: 0.015 |
| | | _ | | | | TWA: 1 mg/m ³ | mg/m³ |

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène PVC Le temps de passage Voir les recommandations du Épaisseur des gants

Commentaires à gants
Protection contre les

commandations du fabricant Protection contre les éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Non applicable

État physique Liquide

Aspect Aucun renseignement disponible

Odeur Caractéristique

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible environ °C / °F

 Point d'éclair
 Aucun renseignement disponible

 Taux d'évaporation
 Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité 1 g/cm3

SolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles

Produits de décomposition Oxydes de nickel, Oxydes d'azote (NOx)

dangereux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l. Catégorie 4. ATE = 10 - 20 mg/l.

Renseignements sur les

composants

| Composant | DL50 orale | DL50 épidermique | LC50 Inhalation |
|----------------|-------------------------|------------------|----------------------------|
| Water | - | - | - |
| Acide nitrique | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | LC50 = 2500 ppm. (Rat) 1h |
| Nickel | LD50 > 9000 mg/kg (Rat) | Non inscrit(e) | LC50 > 10.2 mg/L (Rat) 1 h |

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|----------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Water | 7732-18-5 | Non inscrit(e) |
| Acide nitrique | 7697-37-2 | Non inscrit(e) |
| Nickel | 7440-02-0 | Group 2B | Reasonably | Non inscrit(e) | X | Non inscrit(e) |
| | | | Anticipated | | | |

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP : (National Toxicity Program) NTP : (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Le produit est une matière corros

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une

enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce | Microtox | Daphnia magna |
|-----------|----------------------|-------------------------------|----------------|---------------------|
| Nickel | EC50 = 0.1 mg/L 72h | LC50: > 100 mg/L, 96h | Non inscrit(e) | EC50 = 510 µg/L 96h |
| | EC50 = 0.18 mg/L 72h | (Brachydanio rerio) | | |
| | | LC50: = 1.3 mg/L, 96h | | |
| | | semi-static (Cyprinus carpio) | | |
| | | LC50: = 10.4 mg/L, 96h | | |
| | | static (Cyprinus carpio) | | |
| | | | | |

Persistance et dégradabilité peuvent persister

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

| Composant | Log Poctanol/eau |
|----------------|------------------|
| Acide nitrique | -2.3 |

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3264

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

Nom technique Acide nitrique

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN3264

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN3264

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN3264

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes: Chine X = liste Australie U.S.A. (TSCA) Canada (LIS/LES) Europe (EINECS/ELINCS/NLP) Australie (AICS) Korea (KECL) Chine (IECSC) Japan (ENCS) Philippines (PICCS)

Inventaires internationaux

Nickel, plasma standard solution, Specpure®, Ni 500 µg/ml

| | Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|---|----------------|-----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| | Water | 7732-18-5 | Х | - | Х | ACTIVE | 231-791-2 | - | - |
| | Acide nitrique | 7697-37-2 | Х | - | Х | ACTIVE | 231-714-2 | - | - |
| Г | Nickel | 7440-02-0 | Х | - | Х | ACTIVE | 231-111-4 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|----------------|-----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Water | 7732-18-5 | X | KE-35400 | X | - | Х | X | Х | X |
| Acide nitrique | 7697-37-2 | Х | KE-25911 | X | Х | Х | X | Х | Х |
| Nickel | 7440-02-0 | X | KE-25818 | Χ | - | Х | Х | Х | Х |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| | Composant | NPRI | Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|---|----------------|---------------------------|--|--|
| | Acide nitrique | Part 1, Group A Substance | | |
| [| Nickel | Part 1, Group A Substance | | |

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) |
|----------------|-----------------------|---|---|
| Acide nitrique | - | Use restricted. See item 75. | - |
| | | (see link for restriction details) | |
| Nickel | - | Use restricted. See item 27. | - |
| | | (see link for restriction details) | |
| | | Use restricted. See item 75. | |
| | | (see link for restriction details) | |

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| organiques destruction de substances | Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques | Potentiel de destruction de | Restriction des substances |
|--------------------------------------|-----------|---------|----------|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
|--------------------------------------|-----------|---------|----------|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|

| | | | persistants | l'ozone | dangereuses (RoHS) |
|----------------|-----------|------------|----------------|----------------|--------------------|
| Water | 7732-18-5 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Acide nitrique | 7697-37-2 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Nickel | 7440-02-0 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
|----------------|-----------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Water | 7732-18-5 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Acide nitrique | 7697-37-2 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Annex I - Y34 |
| Nickel | 7440-02-0 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité